

# Chalets Domaine "Tourelle sur Mer"

## Règlements de l'établissement

- Il est **interdit de fumer la cigarette (& électronique) et le cannabis à l'intérieur des chalets;**  
Il est interdit de fumer du **cannabis sur tout le site à l'extérieur** sous peine d'expulsion;
- **Tenir cet endroit propre** et laisser le chalet et le terrain dans le même état que vous l'aviez trouvé à votre arrivée, et vous devez **laver la vaisselle** avant de quitter;
- **Les animaux** sont **interdits**; Les évènements de type **Party** sont **interdits**;
- Sauf pour le chalet #1, les **visiteurs sont interdits**; Un seul **véhicule** permis par location;
- Il est **interdit de faire du bruit** après 22h00 le soir et avant 9h00 le matin;
- Ne pas **pêcher** dans les étangs à truites au chalet #1;
- La **plage** qui se trouve directement en face des chalets est une plage publique **sans surveillance**. Il n'y a pas de sauveteur, alors **la baignade est à vos risques**;
- Ce chalet possède un **puits artésien** avec une pompe électrique, **donc s'il manque d'électricité, il va manquer d'eau aussi**. Merci d'économiser l'**eau** en tout temps;
- Ce chalet utilise un système de **fosse septique** pour les eaux usées, **S.V.P. ne pas jeter de tampons hygiéniques, serviettes sanitaires, condoms ou autre dans la toilette**;
- Si vous utilisez le **BBQ** à l'extérieur, nettoyer la surface de cuisson après usage;
- Vous pouvez faire des **feux de camp** dans le foyer privé de votre chalet mais seulement s'il n'y a pas **d'interdiction** de feux à ciel ouvert. Si l'indice est Orange ou Rouge pour la Gaspésie, il est strictement défendu d'allumer un feu :  
Vérifier sur le site <https://www.sopfeu.qc.ca/etat-situation/gaspesie-iles-de-la-madeleine/>
- Si vous faites un feu dans le **poêle à combustion lente** du chalet #1, ne jamais brûler de déchets, plastique, carton d'emballage ou papier glacé, ni du bois vert, peint, ou traité, ni du bois de plage. Ne pas enlever les cendres, nous le ferons nous-mêmes;
- Pour la quiétude du voisinage, les **feux d'artifice** sont **interdits** sur le site et sur la plage;
- Si vous utilisez le **chauffage**, veuillez remettre les thermostats à **17 degrés** avant de quitter;
- Ne pas laisser les **fenêtres** ouvertes durant votre absence ou s'il pleut, et assurez-vous de tenir **la porte verrouillée** durant votre absence et à votre départ;
- **Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés**;
- Si vous trouvez un **équipement endommagé/brisé** ou que cela arrive durant votre séjour, SVP nous en aviser immédiatement;
- Votre **départ** doit s'effectuer au plus tard à **10:00 A.M.** le lendemain de votre dernière nuitée;
- À votre départ, **verrouillez** la porte d'entrée de votre chalet, et **faire tomber la clé dans la boîte noire**, à gauche de la porte d'entrée du bâtiment d'accueil;
- Disposez vos **déchets et recyclages** dans les bacs prévus à cet effet à l'entrée du site;
- Il est strictement interdit de sortir les couvertures à l'extérieur;
- **FRAIS SUPPLÉMENTAIRES:** Si vous êtes responsables de bris, nous pourrons débiter votre carte de crédit pour couvrir le montant du remplacement de l'item brisé ou du ménage supplémentaire (250\$) causé par vos actions ou d'avoir fumé à l'intérieur des chalets.
- Si ces règlements ne sont pas respectés, la Direction se réserve le droit de vous **expulser sans aucun autre préavis que celui-ci et sans aucun dédommagement financiers ou autres**;
- Ces règlements servent à préserver le confort et bien-être de chacun, merci de vous y conformer.

## Informations

- La réception **cellulaire** est accessible sur le site mais nous n'émettons pas d'ondes **Wi-Fi**;
- Bien que nous fassions notre possible pour ne pas déranger, il se peut que nous devions durant votre séjour faire quelques **travaux de maintenance** tels que couper le gazon, etc. Excusez-nous des inconvénients.

### ■ Numéros de **téléphone d'URGENCE** :

<b>Hôpital :</b>	<b>418-763-2261</b>
50, rue du Belvédère, Ste-Anne-des-Monts, G4V 1X4	
<b>Police, incendie, ambulance :</b>	<b>911</b>
<b>Info Santé :</b>	<b>811</b>
<b>État du réseau routier :</b>	<b>511</b>
<b>Remorquage Chenel (CAA) :</b>	<b>418-763-3172</b>
<b>Taxis :</b>	<b>418-763-2630</b>

*Nous vous souhaitons un séjour des plus agréables dans nos chalets et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information ou besoin supplémentaires.*

*Carmen Vallée et Denis Fortin*

[info@domainetourellesurmer.com](mailto:info@domainetourellesurmer.com)

**Tél. : 418-288-5177**  
**Cell. : 418-967-1471**

## ATTENTION

Marcher à bonne distance du bord de la **falaise**.

Danger d'effondrement ou de chute!